

# Leçon 1 : Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale

**Intro :** Dans une société démocratique, le citoyen a des devoirs mais il dispose aussi de droits et libertés et peut s'impliquer activement dans la vie de la société. L'idéal démocratique défend la possibilité pour tous de bénéficier d'une égalité des chances quelle que soit sa naissance. Des valeurs, considérées comme normes idéales, et des principes vus comme un ensemble de règles de conduite, sous-tendent cet idéal et rendent possible la cohésion sociale c'est à dire des liens sociaux forts entre des personnes qui sont capables de vivre ensemble. A l'inverse, certaines idées et comportements nuisent à cette cohésion.

En quoi les valeurs et principes liés à notre République et à son projet démocratique permettent-elles la cohésion sociale ?

En quoi à l'inverse certains comportements mettent-ils à mal cette cohésion ?

# **I – Des valeurs et principes sources de cohésion sociale**

# La Solidarité

## Solidarité :

Lien social reposant sur un sentiment d'appartenance à une même communauté et poussant chacun à se montrer coopératif et attentif aux difficultés d'autrui.

<https://www.alternatives-economiques.fr/>

nom féminin

Fait d'être solidaire ; relation entre personnes qui entraîne une obligation morale d'assistance mutuelle.

<https://dictionnaire.lerobert.com/>

Le fonds social pour les cantines a pour objet de faciliter l'accès à la restauration scolaire du plus grand nombre de collégiens, de lycéens, d'élèves d'Erea et d'ERPD, et tout particulièrement ceux en situation de précarité. Les aides accordées au titre du fonds social pour les cantines doivent permettre de faire face à tout ou partie des dépenses relatives aux frais de restauration. Toutefois, la gratuité de la restauration ne pourra être accordée qu'à titre exceptionnel et pour une durée limitée...Au début de chaque année scolaire, le chef d'établissement informe par les moyens les plus appropriés la communauté éducative, les élèves et leurs familles, de l'existence du fonds social pour les cantines et des modalités d'attribution de l'aide...Après avoir pris connaissance des difficultés financières rencontrées par certaines familles, le chef d'établissement déterminera le ou les documents à fournir pour que l'élève puisse bénéficier de cette aide à la restauration scolaire. Dans la limite des crédits dont il dispose, il décide quels sont les élèves bénéficiaires de l'aide afin de fixer la tarification à un niveau adapté aux familles concernées.

<https://www.education.gouv.fr/>

# L'impôt sur le revenu pour favoriser la réduction des inégalités

Selon leur montant, les revenus (rapportés au nombre de parts fiscales) sont divisés en une ou plusieurs tranches. Chaque tranche de revenu est imposée selon un pourcentage différent et progressif : plus le revenu d'une personne est important, plus le taux d'imposition qui s'applique est élevé. Le niveau d'imposition dépend également de la composition du foyer... l'impôt progressif (taux qui augmente en fonction du revenu) a donc un effet redistributif puisque les plus riches sont davantage mis à contribution...Selon l'Insee, en 2022, la réduction des écarts de niveaux de vie permise par la redistribution provient :

- à 60 % des prestations sociales (minima sociaux, prime d'activité, aides au logement, prestations familiales),
- à 40 % des prélèvements obligatoires directs (impôt sur le revenu, cotisations et contributions sociales).

Redistribution et réduction des inégalités : **comment ça marche ?**

DE NOMBREUX FRANÇAIS BÉNÉFICIENT DE LA REDISTRIBUTION ÉLARGIE \*

**6/10**

Français reçoivent davantage en prestations et en services publics qu'ils ne versent en impôts, en taxes ou en contributions sociales

\* Les impôts, taxes et cotisations sociales financent les retraites, les prestations sociales et les services publics. L'ensemble de ces transferts publics, prélevés sur ou perçus par les ménages, organisent une redistribution dite élargie.

**LA REDISTRIBUTION ÉLARGIE CONTRIBUE À LA RÉDUCTION DES ÉCARTS DE REVENUS ENTRE LES 10 % DES MÉNAGES LES PLUS AISÉS ET LES 10 % DES MÉNAGES LES PLUS MODESTES**

—

**Avant redistribution élargie**

Ménages les plus modestes

Ménages les plus aisés

**24 fois plus**

**Après redistribution élargie**

Ménages les plus modestes

Ménages les plus aisés

**4 fois plus**

**LA REDISTRIBUTION ÉLARGIE RÉDUIT LES ÉCARTS DE NIVEAU DE VIE ENTRE LES MÉNAGES**

—

Montants annuels (€)

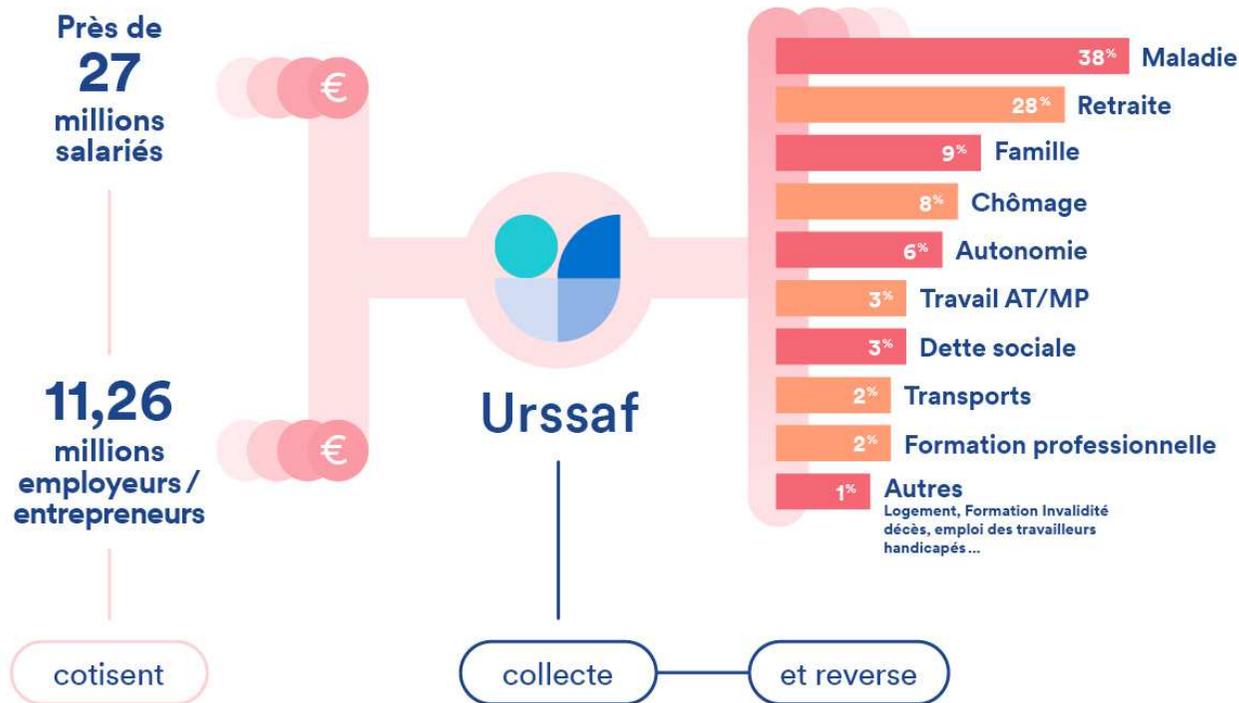
● Revenus salariaux, non salariaux et patrimoniaux, hors prestations sociales (€)

● Niveau de vie élargi après redistribution (€)

Évolution du niveau de vie des ménages, des 20% les plus modestes (C1) aux 20% les plus aisés (C5), après redistribution élargie

Données de 2022 – Insee Première, n°2022 (novembre 2024) – Ministères économiques et financiers

# Les cotisations sociales pour favoriser la réduction des inégalités



<https://www.urssaf.fr/>

La Sécurité sociale que nous connaissons aujourd'hui est le fruit d'une longue histoire démarrée véritablement en 1945...

**Le financement de la protection sociale en France repose sur un principe fondamental : la solidarité !**

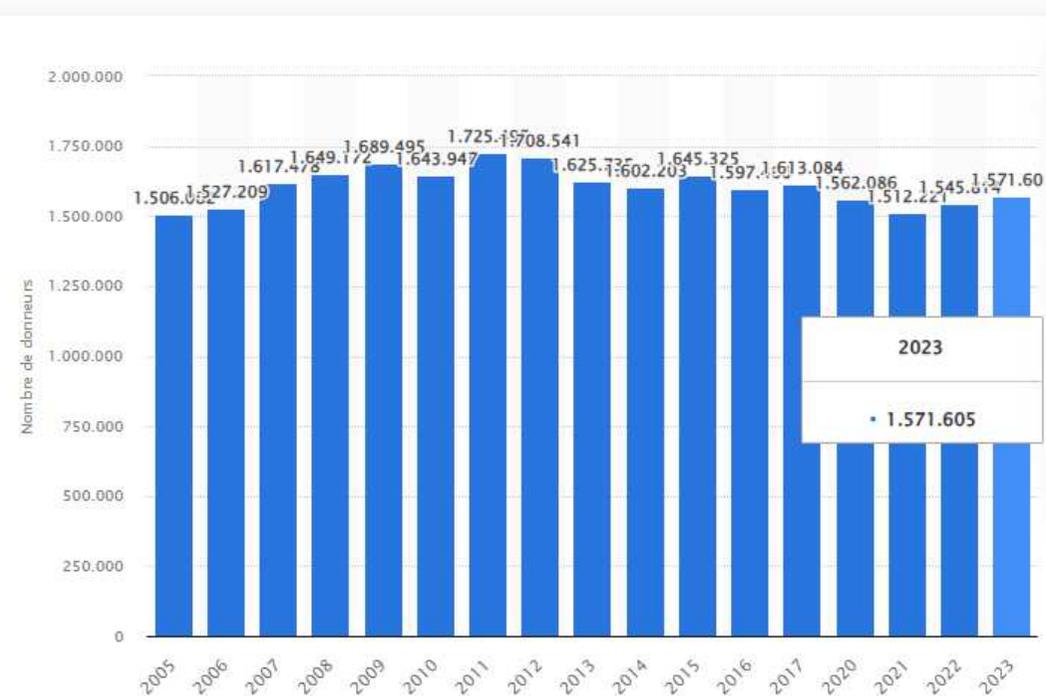
Les cotisations et contributions sociales versées par les personnes qui travaillent financent les besoins de toutes et tous, y compris ceux qui ne travaillent pas comme les enfants, les jeunes étudiants, les personnes sans emploi ou encore les retraités. Autrement dit, que vous soyez salarié, travailleur indépendant ou employeur, ce sont vos cotisations et contributions sociales qui financent l'essentiel des prestations sociales pour vous, vos proches et tout le monde. Ces cotisations sont proportionnelles aux revenus : les plus hauts revenus contribuent davantage pour permettre à ceux qui ont moins de ressources de bénéficier d'une couverture sociale équivalente.

# Le don du sang en France

Le don de sang est vital : un accident de la route, une hémorragie lors d'une opération ou un cancer, cela peut arriver à tout le monde. Chaque jour, chaque semaine, chaque mois de l'année, les patients sont nombreux à avoir besoin de sang. Mais les produits sanguins ont une durée de vie limitée : 42 jours pour les globules rouges et seulement 7 jours pour les plaquettes ! Les dons doivent donc être réguliers, quotidiens afin de garantir à chaque patient les produits sanguins dont il a besoin au moment où il en a besoin. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable.

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

## Nombre de donneurs de sang en France de 2005 à 2023



Statista 2025

# Secours, solidarité et fraternité



Social-santé

## Urgence

### Qui appeler ?



**15 Samu**

Urgence médicale



**17 Police secours**

Signaler une infraction



**18 Pompiers**

Situation de péril ou accident



**114 Urgence 114**

Accessible par Application, internet et SMS

► Pour les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques.



**196 et canal 16 En mer**

Sauvetage en mer

► Depuis le littoral : appelez le 196 ou le 112.

► En mer : privilégiez le canal 16 de la radio VHF.



**112 Europe**

Urgence médicale - Infraction - Péril

Service-Public.fr



## Protéger

Urgences climatiques

Conflits

Migrants-réfugiés

Aide au logement



## Accompagner

Accès aux droits

Accueil et écoute

Aide alimentaire

Aide matérielle

Accès aux soins

Fracture numérique

Eau et énergie



## Émanciper

Education

Vacances

Culture et Loisirs

Engagement solidaire

Estime de soi

Insertion

<https://www.secourspopulaire.fr/>

# La fraternité

## Fraternité :

nom féminin

Lien existant entre personnes considérées comme membres de la famille humaine ; sentiment profond de ce lien.

<https://dictionnaire.lerobert.com/>

Elle peut être interprétée comme un sentiment d'appartenance qui assure la cohésion de la société et qui détermine une façon d'être (tolérance, compassion, solidarité)...

La fraternité repose alors à la fois sur le respect d'autrui (au nom de la tolérance, refus des discriminations ...) et aussi sur la mise en œuvre de la solidarité (protection sociale). C'est donc un contenu généreux et plein de promesses, mais qui reste flou et qui ne peut pas se traduire totalement par des obligations juridiques.

<https://eduscol.education.fr/media/5873/download>

Cédric Herrou, agriculteur militant des Alpes-Maritimes, a été arrêté à quatre reprises entre 2016 et 2017 pour avoir facilité l'entrée en France et la circulation de migrants. En 2017, il a été condamné en appel à quatre mois de prison avec sursis pour avoir aidé environ 200 migrants à traverser la frontière italienne. En 2021, la Cour de cassation, se fondant sur une décision du Conseil constitutionnel, relaxe définitivement Cédric Herrou

<https://www.vie-publique.fr/>

Décision n° 2018-717/718 QPC du 6 juillet 2018

M. Cédric H. et autre [Délit d'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'un étranger]

Il découle du principe de fraternité la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national.

Aux termes de l'article 2 de la Constitution : « La devise de la République est "Liberté, Égalité, Fraternité" ». La Constitution se réfère également, dans son préambule et dans son article 72-3, à l'« idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité ». Il en ressort que la fraternité est un principe à valeur constitutionnelle.

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/>

# Solidarité ou fraternité ?

Vidéo

La fraternité, une notion ambiguë, que nous avons le sentiment de bien connaître, mais qui est en partie indéfinissable. Paradoxalement, le mot fraternité, dans l'usage que nous lui connaissons aujourd'hui, n'évoque jamais l'idée d'un lien familial. À la limite, c'est le contraire : il désigne un lien qui relie ceux qui ne sont pas de la même famille ; c'est, idéalement, ce qui nous lie à l'ensemble de « la famille humaine ». Loin de renvoyer à un lien biologique, celui qui lie entre eux frères et sœurs d'une même famille, lorsqu'on parle de fraternité, les mots « frère » et « sœur » sont utilisés pour désigner une relation beaucoup plus large... Et il prend son sens le plus large lorsqu'il évoque un sentiment que l'on est censé éprouver pour les membres de l'humanité tout entière... Dans toute société digne de ce nom, il existe une obligation de solidarité. Elle se traduit par l'existence de dispositifs visant, par exemple, à assurer un secours à ceux qui sont dans le besoin ou en danger, à organiser un système de santé publique, à indemniser ceux qui connaissent des situations de chômage contre leur volonté, à assurer l'existence de ceux qui ne sont plus en état de travailler, à offrir un asile à ceux qui ne sont plus capables de gérer seul leur existence – et d'une manière générale à contribuer par l'impôt aux nécessités collectives. Mais cette solidarité, dont l'existence est évidemment essentielle, repose sur des dispositifs impersonnels et qu'on pourrait qualifier de froids. La fraternité donne à la solidarité une chaleur affective qui en fait autre chose que la simple application mécanique de dispositifs institutionnels. Elle est ce qui vient corriger les insuffisances d'une égalité qui n'est qu'une égalité de droit et d'une liberté qui peut n'être que formelle lorsqu'on n'a pas les moyens réels de l'exercer... la fraternité est ce qui introduit de l'humanité dans l'espace républicain... L'idée de fraternité universelle revient donc à affirmer qu'au-delà des clivages inévitables qui peuvent séparer les hommes ou les communautés humaines, quelque chose de plus solide invite à reconnaître dans tout autre homme un autre soi-même. La fraternité tend à mettre en avant ce lien proprement humain qui, sans les faire disparaître, transcende toutes les différences, toutes les oppositions et tous les conflits. À tel point qu'on qualifiera d'inhumain ou de barbare celui pour qui ce sentiment serait totalement étranger... À l'échelle individuelle, qui est son seul niveau authentique de manifestation, la fraternité se révèle par ce sentiment moral d'empathie qui fait que la souffrance d'autrui, le malheur qui le frappe, l'injustice dont il est victime, peuvent me toucher au plus profond de moi-même, alors qu'ils ne me concernent pas directement. La fraternité est par exemple ce qui se manifeste lorsque je risque ma vie pour secourir un enfant ou un inconnu exposé à un danger, ou toute autre expression concrète et affective de solidarité humaine. Michel Delattre.

# La pauvreté, un danger pour la cohésion sociale et la démocratie

Les chômeurs et les familles monoparentales sont les plus touchés par la pauvreté monétaire

<https://www.insee.fr/>

Combien de pauvres en France ?

	Seuil de pauvreté en euros par mois	Nombre de personnes pauvres	Taux de pauvreté en %
Seuil de pauvreté de 40 %	859	2,6 millions	4,1
Seuil de pauvreté de 50 %	1 073	5,4 millions	8,4
Seuil de pauvreté de 60 %	1 288	9,8 millions	15,4

12,7 % de la population est en situation de privation matérielle et sociale en 2024 (incapacité de couvrir des dépenses de la vie quotidienne comme pouvoir chauffer son logement).

<https://www.insee.fr/>

La France compte 5,4 millions de pauvres si l'on fixe le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian [1] et 9,8 millions si l'on utilise le seuil de 60 %, selon les données 2023 (dernière année disponible) de l'Insee. Dans le premier cas, le taux de pauvreté est de 8,4 % et, dans le second, de 15,4 %. Quel que soit le seuil utilisé, la pauvreté augmente en France depuis le milieu des années 2000...la hausse de la pauvreté est spectaculaire en 2023 : + 650 000 personnes au seuil à 60 % et + 230 000 au seuil à 50 %, par rapport à 2022...En proportion de la population, la pauvreté n'explose pas en France. Notre pays est en Europe l'un de ceux qui parviennent le moins mal à contenir le phénomène. En revanche, comme pour les inégalités de revenus en général, la tendance à la baisse s'est retournée : depuis le milieu des années 2000, la pauvreté repart à la hausse, ce qui nourrit de profondes tensions dans notre société.

<https://www.inegalites.fr/>

Depuis une trentaine d'années, les citoyens les plus pauvres ont basculé, pour bon nombre d'entre eux, soit dans l'abstentionnisme, soit dans le populisme. Désormais, le risque est que les classes moyennes – socle social de nos sociétés démocratiques –, soient à leur tour gagnées par la défiance et la déréliction. Les gouvernements se doivent d'y prendre garde.

<https://www.lemonde.fr/15> décembre 2017.

# L'Etat lutte pour favoriser la mixité sociale

« Le SNU doit favoriser l'appropriation du collectif, donner de la visibilité à ceux que l'on ne voit pas, créer de la mixité sociale »

Tribune

Guy Lavocat Député européen (Renew)

Le service national universel (SNU) est un enjeu de cohésion sociale par ce qu'il porte d'universalité et d'apprentissage des codes de citoyenneté, explique, dans une tribune au « Monde », le député européen Guy Lavocat, membre en 2018 du groupe de travail sur le service national universel.

<https://www.lemonde.fr/28 janvier 2024>.

Depuis sa création en 2019, le SNU a pour ambition de former tous les jeunes de 15 à 17 ans pour devenir des citoyens attachés aux valeurs de la République et prêts à s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale...Selon une enquête de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), le taux de satisfaction des volontaires s'élève à 94%, avec le sentiment d'avoir été valorisés comme ayant un rôle à jouer dans la société actuelle, tandis que 90 % d'entre eux le recommandent à un proche. L'INJEP relève les principaux bénéfices retenus par les jeunes un an après leur séjour : la dimension collective, citoyenne, socialisante avec l'absence de téléphone comme vecteur de socialisation et la meilleure appréhension du vivre-ensemble et des valeurs associées (l'entraide, l'inclusion, l'engagement, la solidarité)...Aussi, avec un taux de participation de 40,7% de lycéens professionnels et de 6,4% de jeunes issus en QPV dans le dispositif CLE, le SNU répond de plus en plus à l'objectif de mixité sociale et territoriale. A ce titre, la communauté éducative confirme la qualité et les impacts positifs du dispositif pour leur classe et leur établissement, notamment sur l'autonomie, l'empathie, la tolérance et le respect des règles du collectif.

<https://www.education.gouv.fr/Septembre 2024>

# L'égalité Homme-Femme

**1907** : La loi accorde aux femmes mariées la libre disposition de leur salaire.

**1944** : Ordonnance accordant le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

**1946** : Le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est désormais inscrit dans le préambule de la Constitution.

**1965** : Loi de réforme des régimes matrimoniaux qui autorise les femmes à exercer une profession sans autorisation maritale et à gérer leurs biens propres.

**1972** : Le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi.

**1987** : Loi instituant l'autorité parentale conjointe pour les enfants naturels ou de parents divorcés.

**2000** : Loi de mise en œuvre sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux.

**2006** : Loi sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

**2007** : Loi sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

**2014** : Première loi-cadre sur l'égalité femmes-hommes.

**2016** : La loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels introduit l'interdiction de tout agissement sexiste dans le règlement intérieur de l'entreprise. Le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi.

# La laïcité

## Article premier de la Constitution, 1958 :

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

La République est la chose de tous, vouée au vivre-ensemble, capable de rassembler les sentiments identitaires pluriels de ses membres en les fondant sur la cohésion sociale. Celle-ci, fondée sur les valeurs démocratiques, ne peut qu'en appeler à un projet pluraliste, y compris en matière religieuse. Aussi se construit-elle dans le dialogue, la tolérance, le respect et une liberté authentique de pratiquer ou non toutes les religions...la religion est capable d'associer, dans le respect de cette norme de régulation et de convergence qu'est la laïcité, capable de fonder des sociétés de pluralisme religieux.

Laïcité et pluralisme religieux, sous la direction de [Florence Faberon](#)

« La laïcité est un principe de droit politique. Elle recouvre un idéal universaliste d'organisation de la Cité et le dispositif juridique qui tout à la fois se fonde sur lui et le réalise. Le mot qui désigne le principe, laïcité, fait référence à l'unité du peuple, en grec le laos, telle qu'elle se comprend dès lors qu'elle se fonde sur trois exigences indissociables : la liberté de conscience, l'égalité de tous les citoyens quelles que soient leurs convictions spirituelles, leur sexe ou leur origine, et la visée de l'intérêt général, du bien commun à tous, comme seule raison d'être de l'Etat. La laïcité consiste à affranchir l'ensemble de la sphère publique de toute emprise exercée au nom d'une religion ou d'une idéologie particulière. »

Henri Peña-Ruiz, Qu'est-ce que la laïcité ?

<https://www.pourquoilalaicite.fr/et> <https://univ-droit.fr/>

## **II – Des dérives qui portent atteinte à la cohésion sociale**

# L'égalité Homme-Femme

## 5 • Égalité salariale : en 2022, les femmes gagnent en moyenne 14,9 % de moins que les hommes à temps de travail identique

Salaires annuels moyens en EQTP\* et écart de salaire entre les femmes et les hommes dans le secteur privé en 2022



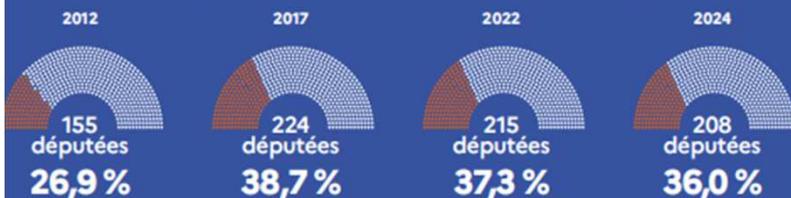
## 6 • Temps partiel : les femmes travaillent 3 fois plus souvent à temps partiel que les hommes

Part des personnes en emploi travaillant à temps partiel selon le sexe en 2023



## 7 • Parité politique : la part des femmes parmi les députés ne progresse plus

Évolution de la part des femmes élues à l'Assemblée nationale depuis 2012



Source : Assemblée nationale. Détails p. 64.

Part des filles parmi les élèves de Terminale générale ayant choisi les spécialités Mathématiques et Physique-Chimie



# L'égalité Homme-Femme

**271 000 victimes** de violences conjugales ont été enregistrées par les services de sécurité\* en France en 2023

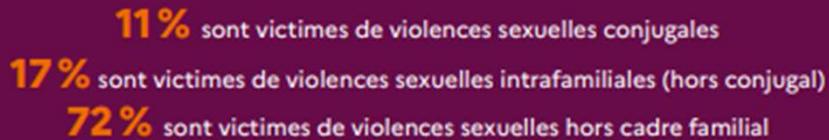


\* Ces infractions ont pu être constatées suite à une plainte déposée par une victime, un signalement, un témoignage, un flagrant délit, une dénonciation ou autre, mais aussi sur l'initiative des forces de sécurité.

Champ : France (Hexagone + DROM), personnes âgées de 15 ans et plus.

Source : Sismi, « Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2023 », Info Rapide n° 44, novembre 2024. Données Sismi, bases statistiques des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2023.

**114 079 victimes** de violences sexuelles ont été enregistrées par les services de sécurité en France en 2023



## Définition du sexisme

Le sexisme est une idéologie qui repose sur le postulat de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes, d'une part, et d'autre part, est un ensemble de manifestations : gestes, propos, pratiques et comportements, des plus anodins en apparence (remarques...) aux plus graves (coups, viols, meurtres...). Ces manifestations ont pour objet de délégitimer, stigmatiser, humilier ou violenter les femmes et ont des effets sur elles (estime de soi, santé psychique et physique et modification des comportements).

Depuis 2017, de nombreuses réformes législatives visant à mieux lutter contre les violences sexistes, sexuelles, conjugales, intrafamiliales, ont abouti : allongement des délais de prescription, présomption de non-consentement, ordonnances de protection, création de nouveaux délits. Les acteurs de terrain s'accordent pour dire que le Grenelle des violences conjugales a permis des avancées majeures dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Mais sept ans après #MeToo, force est de constater la persistance des faits de violences sexistes et sexuelles sous relation d'autorité ou de pouvoir malgré les efforts déjà mis en œuvre pour les prévenir.

# Les discriminations

Il y a discrimination lorsque trois éléments sont réunis :

un traitement défavorable envers une personne ou un groupe de personnes ;

en raison de critères définis par la loi (origine, handicap, sexe, religion, orientation sexuelle, apparence physique, ...) ;

dans un domaine prévu par la loi (l'emploi, l'éducation, le logement, l'accès aux biens et services publics et privés).

## Apparence physique

exemple : On m'a refusé un emploi parce que je suis obèse.

## Mœurs

exemple : On m'a refusé un emploi parce que je suis fumeur.

## Grossesse

exemple : Je n'ai pas retrouvé mon poste à mon retour de congé maternité.

<https://www.education.gouv.fr/et> <https://www.defenseurdesdroits.fr/>



# Les discriminations

Depuis plusieurs années, le handicap est le premier motif de saisine du Défenseur des droits en matière de discrimination (21% des saisines et 22 % des appels reçus par la plateforme antidiscriminations.fr en 2023). L'emploi est le premier domaine concerné...Le Défenseur des droits constate, d'abord, qu'il existe aujourd'hui de nombreux freins à l'autonomie et à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Ces freins sont liés, d'une part, à l'absence d'accessibilité universelle et, d'autre part, à des réponses insuffisantes ou inadaptées en matière de compensation, de nature à les empêcher de participer de manière effective à la société sur la base de l'égalité avec les autres. Cette situation est souvent lourde de conséquences pour les personnes et leur famille...Le recueil et la disponibilité de données fiables et actualisées constitue un enjeu majeur de la lutte contre les discriminations à raison du handicap...Le Défenseur constate encore des carences inacceptables dans les statistiques officielles sur la scolarisation des élèves en situation de handicap, en particulier sur le nombre d'heures de scolarisation des enfants en situation de handicap

<https://www.defenseurdesdroits.fr/>

Les discriminations, tout le monde en parle mais il est bien plus difficile de les mesurer. Faute de pouvoir évaluer le phénomène, avoir des arguments pour appuyer des politiques pour lutter contre est compliqué. Par exemple, on a beau savoir que le racisme existe chez certains employeurs, comment le combattre si on ne connaît pas l'ampleur du phénomène ? On ne pourra se battre qu'avec des mots, entre ceux qui pensent que « oui, les discriminations existent mais elles restent marginales » et ceux qui pensent que c'est un phénomène massif.

<https://www.inegalites.fr/>

# Les discriminations

## Comment mesurer les discriminations ?

### **Mesurer des écarts « toutes choses égales par ailleurs »**

La première approche consiste, avec des méthodes statistiques, à isoler un critère unique, par exemple le sexe, et voir ce qui se passe. On dit que l'on raisonne « toutes choses égales par ailleurs ». L'analyse de l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est le domaine où cette méthode est le plus appliquée... Cette méthode porte sur des échantillons de population considérables. Elle aboutit à des conclusions solides au niveau national et permettent théoriquement de mesurer l'évolution dans le temps. Mais elle est dépendante des critères disponibles : ainsi en France, comme on ne pose pas la question de la couleur de la peau dans les enquêtes, on ne peut utiliser ce critère.

### **Le test de situation ou *testing***

Le test de situation, aussi appelé *testing*, est une méthode empirique de détection des discriminations. Il consiste à comparer les résultats de deux types de candidats en tous points identiques à une exception près, la caractéristique testée (par exemple l'origine migratoire, le lieu d'habitation, le sexe, etc.) dans des processus de sélection réels, comme une embauche, l'entrée en boîte de nuit, la recherche de logement, etc.

### **Les enquêtes auprès de la population**

Il existe enfin une dernière possibilité, qui consiste à poser la question de l'expérience de discrimination dans un échantillon de la population... Leur inconvénient est qu'on ne mesure pas les faits, mais leur ressenti.

# Le Défenseur des droits

Lorsque vous vous adressez au Défenseur des droits, que ce soit par écrit ou par téléphone, des juristes étudient votre demande. La première étape consiste à vérifier que votre situation relève bien des compétences du Défenseur des droits. Votre dossier est ensuite transmis à des juristes spécialisés...Le Défenseur des droits dispose de nombreux pouvoirs pour enquêter sur les demandes qui lui sont adressées...Pour garantir l'impartialité des décisions du Défenseur des droits, la procédure d'enquête se déroule toujours en confrontant les points de vue du « réclamant » (la personne qui fait une réclamation au Défenseur des droits) et de la personne mise en cause (la personne visée par la réclamation). Le Défenseur respecte ainsi ce que l'on appelle « le principe du contradictoire ». Le Défenseur des droits commence par recueillir toutes les informations qui lui permettront d'avoir une connaissance approfondie de la situation. Pour cela, il peut demander de simples explications par courrier au mis en cause mais il peut aussi, sous le contrôle du juge, utiliser des moyens plus contraignants : convoquer la personne mise en cause à une audition ou procéder à une « vérification sur place » dans les locaux d'une entreprise, dans les transports publics...Dans les deux cas, un procès-verbal est établi par les juristes du Défenseur des droits. Pour faire la preuve d'un comportement discriminatoire, le Défenseur peut mettre en œuvre une procédure de test en situation qui peut être considérée comme un mode de preuve...Un règlement amiable signifie que la situation se règle sans passer par la justice. Cette voie est privilégiée lorsque les réclamations indiquent une erreur de procédure, une incompréhension, une défaillance d'une administration... Dans ce cas, le Défenseur des droits intervient en facilitant le dialogue entre toutes les personnes concernées. Il propose une solution adaptée afin d'éviter une action en justice. Près de 80 % des règlements amiables proposés par le Défenseur des droits aboutissent favorablement...Si un règlement amiable n'est pas possible, le Défenseur des droits peut formuler une recommandation, document par lequel il demande officiellement par écrit que le problème soit réglé et/ou qu'une mesure soit prise dans un délai qu'il fixe...Le Défenseur des droits peut demander à l'autorité qui en a le pouvoir que des sanctions disciplinaires soient prises contre le professionnel qui a commis une faute...Le Défenseur des droits peut intervenir devant toutes les juridictions (tribunal, cour d'appel...), nationales et européennes, pour présenter son analyse du dossier.

# Racisme et xénophobie

La xénophobie est communément définie comme une peur (*phobos*) engendrant l'hostilité, voire la haine, de l'étranger (*xenos*)...L'étranger est celui qui possède une autre nationalité, qui appartient à un autre groupe linguistique, religieux, culturel et/ou géographique. La différence dont ce groupe apparaît porteur fait de lui une menace. L'immigration, au plan historique, a considérablement nourri les attitudes et comportements xénophobes...Le suffixe « phobie » fait référence à des réactions qui mettent en avant la nécessité de se protéger contre l'immigration, l'« invasion », les influences étrangères. S'appuyant sur des slogans tels que « La France aux Français ! » ou « Dehors les étrangers ! », la xénophobie révèle une attitude défensive et exclusive à l'égard de ce qui est soupçonné corrompre l'identité du pays, son essence, ses traditions. Ainsi la xénophobie traduit-elle une forme d'insécurité, au plan culturel, liée au sentiment que l'ordre traditionnel – souvent fantasmé – et les valeurs nationales sont menacés.

<https://valeurs-de-la-republique.reseau-canope.fr/>

Le racisme désigne communément une attitude d'hostilité, allant du mépris à la haine, à l'égard d'un groupe humain défini sur la base d'une identité raciale ou ethnique...il se manifeste par des attitudes (propos, injures, menaces...) fondées sur des opinions, des croyances, articulées à des stéréotypes et des préjugés...il se manifeste sous la forme de discours idéologiques, théoriques, voire doctrinaires, constitués de récits visant à justifier la domination de certains groupes humains par d'autres, et se référant souvent à la science à cette fin...En France, la loi Pleven du 1er juillet 1972 définit juridiquement le racisme comme une « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance, ou de leur non-appartenance, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée »...À l'origine, le racisme a d'abord une assise biologique. Présupposant l'existence de groupes humains nommés « races », il postule que les membres de chaque « race » ont en commun un patrimoine génétique qui détermine leurs aptitudes intellectuelles et leurs qualités morales...Sous le poids des condamnations morales, politiques, scientifiques et juridiques, le racisme a subi des mutations. Il a évolué : les attitudes, comportements et discours racistes ciblent désormais les cultures, les unes étant dépréciées, et les autres valorisées.

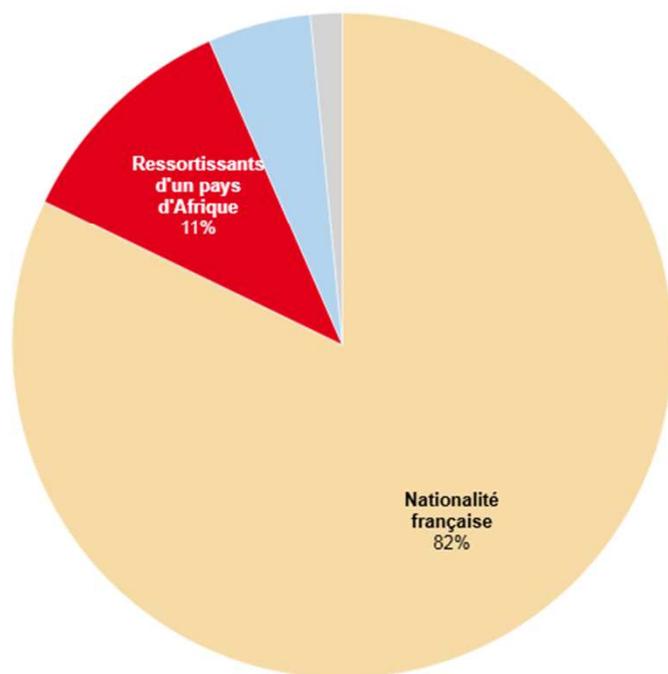
<https://www.reseau-canope.fr/>

# Racisme et xénophobie

## Nationalité des victimes de crimes et délits « à caractère raciste »

Il s'agit des victimes associées aux crimes et délits commis en raison de l'ethnie, de la nation, d'une prétendue race ou de la religion en 2024. En pourcentage.

■ Nationalité française ■ Ressortissants d'un pays d'Afrique ■ Ressortissants d'un autre pays  
■ Nationalité non renseignée



[https://www.ouest-france.fr/22 mars 2025.](https://www.ouest-france.fr/22 mars 2025)

En 2024, la police et la gendarmerie nationales ont enregistré 9 400 crimes et délits « à caractère raciste », soit une hausse annuelle de 11 %, nettement moins importante que celle observée en 2023 (+ 30 %).

À ces crimes et délits enregistrés, s'ajoutent près de 7 000 contraventions, en augmentation de 6 % par rapport à 2023. Comme les années précédentes, les provocations, injures et diffamations, constituent la grande majorité de ces infractions (76 % de l'ensemble, 58 % des crimes et délits et la quasi-totalité des contraventions). Les services de sécurité ont enregistré 9 700 victimes de crimes ou délits « à caractère raciste » en 2024 et mis en cause près de 5 000 personnes. Les hommes, les personnes âgées de 25 à 54 ans et les étrangers ressortissants d'un pays d'Afrique sont surreprésentés parmi ces victimes. Moins de 3 % des personnes victimes d'atteintes « à caractère raciste » réalisent une démarche auprès des services de sécurité.

<https://www.interieur.gouv.fr/>

# L'antisémitisme



L'inscription de l'antisémitisme dans la longue durée est l'une de ses particularités. C'est en effet une haine ancestrale dont on relève les premières traces dans l'Antiquité (en Égypte ptolémaïque, puis sous la Rome impériale), avant que le judaïsme ne s'inscrive dans une relation conflictuelle avec les autres monothéismes, le christianisme, puis l'islam. Le christianisme, qui s'est séparé du judaïsme au cours du i<sup>er</sup> siècle de notre ère, a enseigné pendant des siècles le mépris du peuple juif. Cette hostilité, véhiculée par l'antijudaïsme dans les églises, le catéchisme, la culture et l'art religieux, constitue un ressort puissant car elle a été localisée au cœur de la foi, des pratiques et des croyances de la société chrétienne...Nourris par des siècles de méfiance et d'animosité, ponctués de violences symboliques et meurtrières, les préjugés antijuifs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle essentialisent les Juifs, perçus à travers le prisme d'une différence menaçante...ils ont nourri des fantasmes autour de leur moralité, de leur richesse et de leur influence...L'une des particularités de l'antisémitisme est précisément la vigueur des fantasmes, déconnectés des réalités, situant les Juifs dans un champ occulte et malfaisant : ces derniers se voient accusés de haïr les non-Juifs, de pratiquer des crimes rituels, de se livrer à des complots, d'user de leur influence...L'antisémitisme a les caractères du racisme et l'on a pu parler de « racisme antijuif » : on y retrouve l'usage des stéréotypes et la volonté d'exclusion.

# L'antisémitisme

QUESTION : Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes ?

ENSEMBLE POPULATION FRANÇAISE	Total « D'ACCORD »
Les juifs sont très unis entre eux	69%
Les juifs sont injustement attaqués quand les choses vont mal	54%
Les juifs sont plus riches que la moyenne des Français	31%
Les juifs utilisent aujourd'hui dans leur propre intérêt leur statut de victimes du génocide nazi pendant la Seconde Guerre Mondiale	27%
Les juifs ont trop de pouvoir dans le domaine de l'économie et de la finance	25%
Les juifs ont trop de pouvoir dans le domaine des médias	24%
Les juifs ont trop de pouvoir dans le domaine de la politique	21%
Les juifs sont responsables de nombreuses crises économiques	12%

Question : De ces deux opinions, de laquelle vous sentez-vous le plus proche ?

L'antisémitisme est un problème qui concerne la société dans son ensemble



L'antisémitisme est uniquement le problème des Juifs et ne concerne pas la société dans son ensemble



Vous ne savez pas



<https://www.ifop.com/Sondage> avril 2024.

# La haine anti LGBT

La haine anti-LGBT+ ou LGBTphobie (lesbophobie, gayphobie, biphobie, transphobie) désigne toute manifestation de mépris, de rejet ou de haine envers une personne ou un groupe de personnes en raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre, réelle ou supposée.

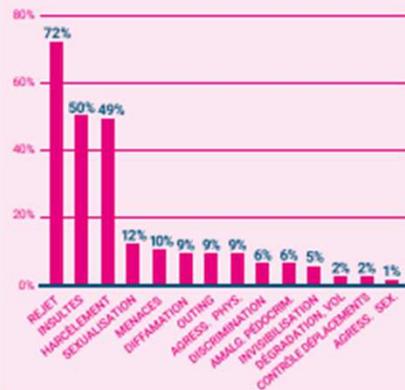
<https://www.dilcrah.gouv.fr/>

## MILIEU SCOLAIRE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR L'ÉCOLE, UN LIEU DE VIOLENCES SYSTÉMIQUES

NOMBRE DE CAS  
SPÉCIFIQUES  
RAPPORTÉS À SOS HOMOPHOBIE

94

MANIFESTATIONS



RAPPORT SUR LES  
LGBTIPHOBIES  
2024

Ce que dit la loi :

→ Toute distinction opérée entre les personnes sur le fondement de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre constitue un délit passible de sanctions pénales (article 225-1 du Code pénal), au même titre que celle fondée sur le handicap, l'apparence physique ou encore les opinions politiques et religieuses.

→ La répression des provocations, diffamations et injures non publiques à caractère raciste, sexiste, homophobe ou transphobe a été renforcée par un décret du 3 août 2017 : les personnes poursuivies pour de tels faits encourent une amende d'un maximum de 1 500 €.

→ Le mobile LGBTphobe comme circonstance aggravante : depuis la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017, l'article 132-77 du Code pénal prévoit un dispositif général aggravant les peines applicables aux infractions pénales commises avec un mobile homophobe ou transphobe, que la victime soit ou non lesbienne, gay, bi ou trans

<https://www.dilcrah.gouv.fr/>

## Conclusion Sondage Ifop 27 mars 2025

Les Français considèrent que la capacité à vivre ensemble est plus fragile qu'il y a 20 ans. Bien que les valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité, laïcité) conservent, selon eux, une capacité à assurer la cohésion du pays, un tiers des Français pensent néanmoins que ces valeurs ne suffisent plus à maintenir cette cohésion.

Cette capacité à vivre ensemble est moins menacée par les fractures économiques et sociales que par les fractures religieuses et celles liées au multiculturalisme. Les Français se montrent particulièrement soucieux de maintenir une certaine distance entre le religieux et l'espace public. Sans faire d'amalgame entre l'Islam et l'islamisme, 68 % des Français jugent que l'Islam occupe une place excessive dans l'espace public, contre 28% pour le Judaïsme et 14% pour le Catholicisme et le Protestantisme.

Bien que la vision universaliste reste dominante (55% des Français estiment que la société doit considérer les individus comme des citoyens de la nation, indépendamment de leur culture d'origine), 45% d'entre eux sont sensibles à une vision plus multiculturaliste.

<https://www.ifop.com/>

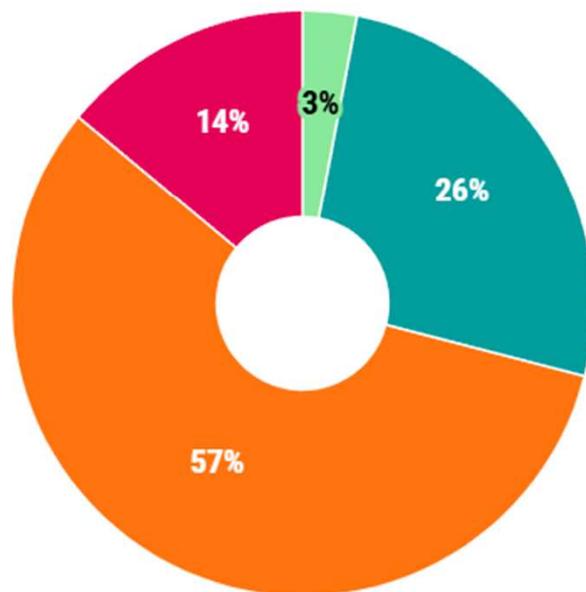
# La perception du lien social en France

## Qu'est-ce qui nuit au lien social ?

### L'état du lien social en France

En France Là où vous vivez

Très bon Plutôt bon Plutôt mauvais Très mauvais



Source : Baromètre du lien social | Ipsos-CESI École d'Ingénieurs pour le Groupe EBRA

